

portant validation du devis de la société Europe service pour 4 109.55 € HT

[Madame le Maire de la Ville de Bernay],

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu la proposition de la société Europe Service en date du 07/09/2023.

Considérant que la société Europe Service propose l'offre économique la plus avantageuse  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

- De valider le devis proposé par la société Europe Service, pour la réparation de la console avant de la balayeuse Schmidt d'un montant de 4 109.55 € HT.

Bernay, le 15/09/2023.